Rapport annuel 2025



recycler mon vehicule .fr

Ce document est interactif

- Pour accéder aux différents chapitres, cliquer sur le titre de votre choix
- Pour retourner au sommaire cliquer sur

1 Recycler Mon Véhicule en 2025

2 Filière VHU

3 Filière Batteries

4 Annexes

recycler mon vehicule .fr

Le mot du Président



2025 a été pour Recycler Mon Véhicule une année dense, exigeante et surtout structurante.

En moins de deux ans d'existence, l'éco-organisme a tenu le cap qu'il s'était fixé. Sur la représentativité : 60% de parts de marché sur les deux et trois-roues, 11% sur les quatre-roues. Sur le réseau : 1 073 centres VHU partenaires, au-dessus de nos propres objectifs. Sur les performances environnementales : des taux de réemploi automobile et de valorisation qui dépassent les seuils réglementaires, parfois avec plusieurs années d'avance.

« 2026 sera une année d'accélération »

Ces résultats ne sont pas le fruit d'un seul acteur. Ils traduisent l'engagement commun de constructeurs, importateurs, centres VHU, des pouvoirs publics et d'une équipe autour de l'idée que la conformité réglementaire n'est pas une contrainte à subir mais une opportunité de bâtir un modèle durable et utile. Utile pour l'environnement avec la dépollution et la préservation des ressources. Utile pour l'économie : la filière génère des emplois locaux, produit des pièces de réemploi et des matières premières secondaires qui réduisent notre dépendance aux importations. C'est une logique de souveraineté industrielle, concrète et ancrée dans les territoires. Utile, enfin, pour les Français. Une pièce issue de l'économie circulaire coûte jusqu'à deux fois moins cher qu'une pièce neuve. Pour des millions de ménages qui dépendent de leur véhicule pour travailler, conduire leurs enfants, accéder aux soins, c'est parfois la différence entre une réparation possible et une réparation hors de portée. La PIEC n'est pas un sujet technique réservé aux professionnels de la filière : c'est un levier de pouvoir d'achat concret, au service de la mobilité du quotidien.

Depuis août 2025, Recycler Mon Véhicule est également agréé pour la filière batteries de véhicules électriques et hybrides. Une étape anticipée : dès la constitution du dossier d'agrément pour la filière VHU, nous avions préparé une demande d'agrément pour la filière batteries, convaincus que les deux filières devaient être gérées de façon intégrée, du fait notamment que 73 % des batteries en fin de vie sont estimées comme devant transiter par les centres VHU d'ici 2030. Nous leur offrons désormais un service de collecte dédié et étendons ce service aux garages et réparateurs pour les batteries issues du service après-vente, couvrant ainsi l'ensemble des points de sortie d'une batterie en fin de vie, qu'elle provienne d'un véhicule mis à la destruction ou d'une opération de maintenance..

2026 sera une année d'accélération. Sur le réemploi, sur le recyclage du verre et du plastique, sur la lutte contre les filières illégales, sur la mise en œuvre opérationnelle de la REP batteries. Nous y entrons avec des fondations solides.

Vincent Salimon
Président de Recycler Mon Véhicule

Le mot de la directrice générale

« 2025 a démontré qu'une petite structure peut viser grand. »



Cinq personnes. Moins de deux ans d'existence. Plus d'un million de véhicules en fin de vie par an. Une filière VHU à consolider, une filière batteries à lancer.

2025 a démontré qu'une petite structure peut viser grand, à condition de savoir où elle va, d'y aller avec humilité et agilité et de s'appuyer sur des partenaires de confiance.

Sur la filière VHU, les engagements ont été tenus. Le cap des mille centres partenaires est franchi. L'objectif de réemploi automobile est respecté, et même en avance sur le calendrier réglementaire. Toutefois, sur le segment des deux et trois-roues, le taux de réemploi reste très en deçà des objectifs réglementaires, dans une filière encore en phase de structuration où le démontage de pièces en vue du réemploi est encore loin d'être généralisé. C'est précisément là que se concentre une part importante de notre effort pour les années à venir. L'ensemble des livrables obligatoires a été finalisé et validé par les pouvoirs publics.

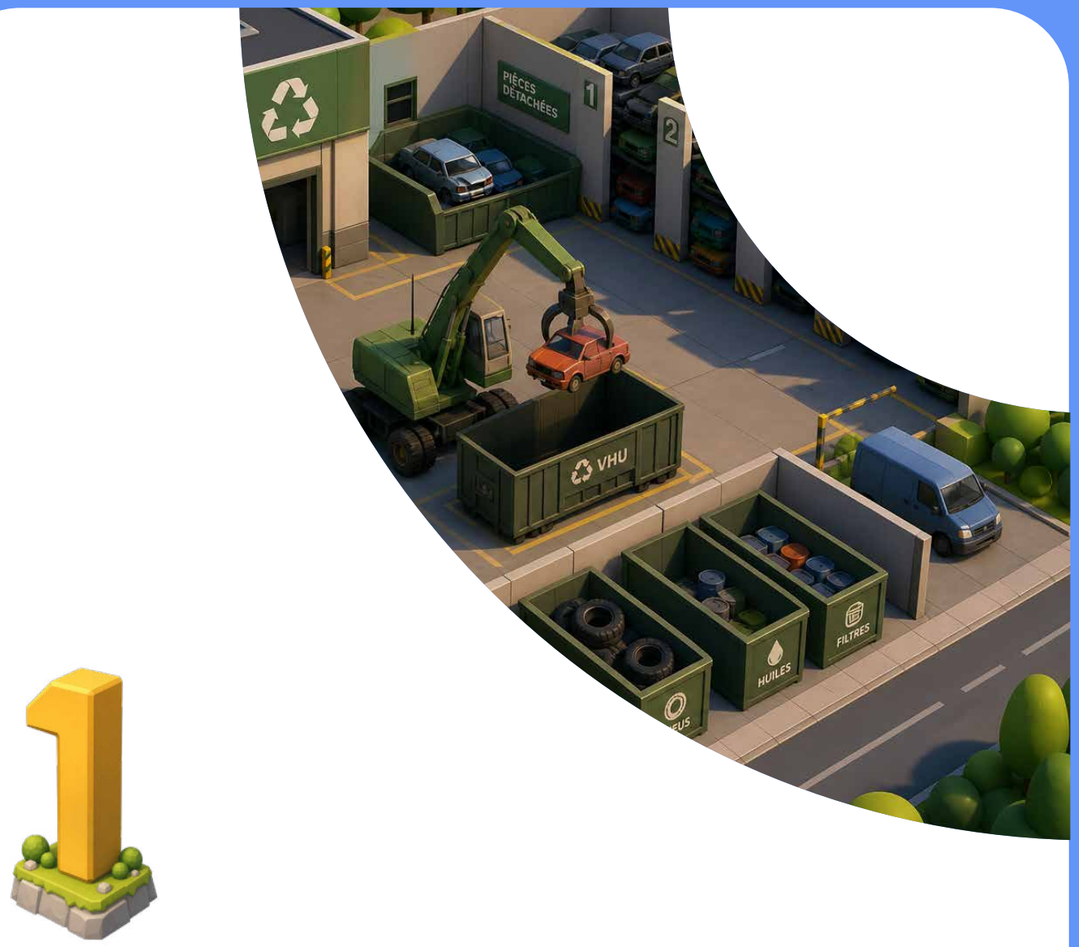
Dans les territoires ultramarins, où les défis sont structurellement plus complexes, la collecte est désormais opérationnelle sur la quasi-totalité des territoires, avec une prime au retour pour inciter les détenteurs à remettre leurs véhicules à la filière légale, et une initiative pédagogique inédite via le jeu CarLife Tycoon sur Fortnite pour toucher les publics que les campagnes classiques n'atteignent pas.

Sur la filière batteries qui rassemble fin 2025 douze producteurs adhérents, une gouvernance, un réseau d'opérateurs et un dispositif opérationnel ont été élaborés en quelques mois. Nous abordons 2026 avec lucidité : les volumes sont encore modestes, les défis logistiques, notamment en Outre-mer, sont réels. Mais les bases sont solides.

Ce rapport retrace ce que Recycler Mon Véhicule a accompli en 2025 avec un souci d'exactitude et de transparence, à l'image de l'engagement que nous avons pris vis-à-vis de nos adhérents, des pouvoirs publics et de l'ensemble des acteurs de la filière, et que nous entendons tenir dans la durée.

Vanessa Montagne
Directrice générale
de Recycler Mon Véhicule





Recycler Mon Véhicule en 2025

Les chiffres clés

62
adhérents filière VHU

93
marques représentées filière VHU

12
adhérents filière batteries de véhicules électrifiés

1073
centres VHU sous contrat sur tout le territoire

4,98 M€
budget engagé pour faire avancer la filière

Taux de réemploi voitures / utilitaires légers

12,6 %
OBJECTIF 2026
10 %

Taux de réemploi 2-3 roues et quadricycles à moteur

15,8 %
OBJECTIF 2026
31 %

Taux de valorisation tous véhicules

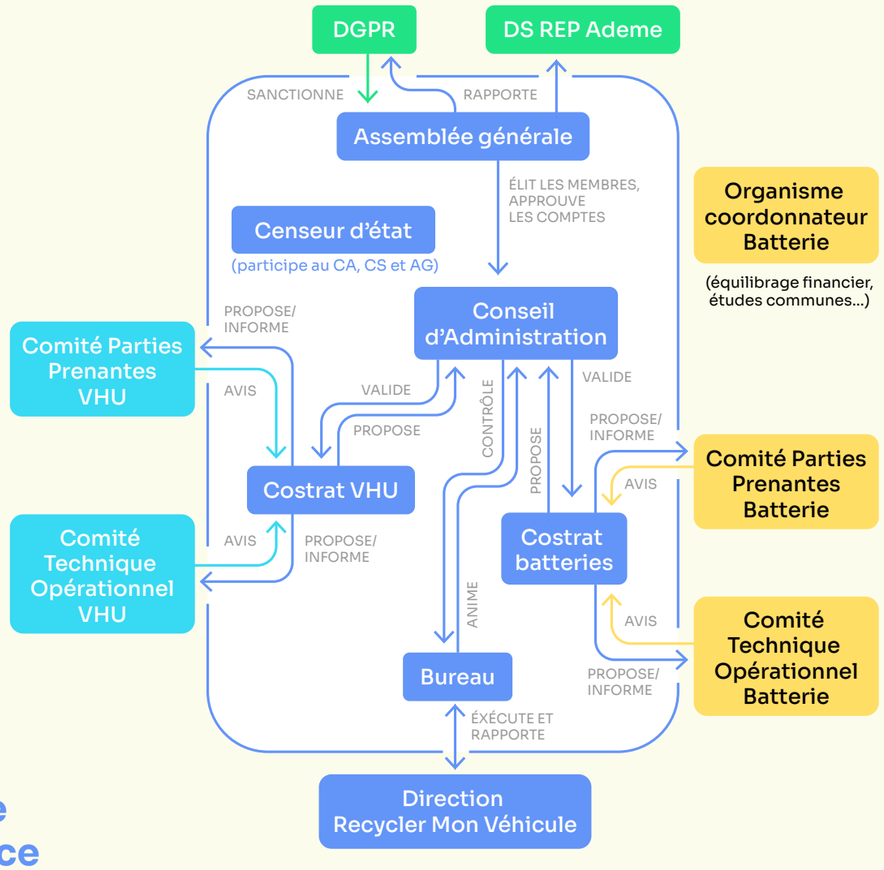
96,8 %
OBJECTIF 2026
95 %

101
retombées médias

71 165 €
de soutiens financiers versés aux centres VHU partenaires

Gouvernance et fonctionnement

RECYCLER MON VÉHICULE EST UNE ASSOCIATION LOI 1901 À BUT NON LUCRATIF. SON PRINCIPE FONDATEUR : UN ADHÉRENT, UNE VOIX. C'EST CE QUI GARANTIT L'ÉQUITÉ ENTRE TOUS LES PRODUCTEURS, QUELLE QUE SOIT LEUR TAILLE.



Evolutions de la gouvernance

L'obtention de l'agrément batteries en août 2025 a conduit à faire évoluer significativement la structure de gouvernance de Recycler Mon Véhicule. Deux filières distinctes, deux jeux d'instances dédiées : c'est le modèle retenu pour répondre aux exigences réglementaires tout en garantissant la lisibilité et l'équité entre producteurs.

Gouvernance en cours de déploiement

Conseil d'administration : Jens Puttfarcken a pris la suite de Marc Meurer comme représentant de Porsche au sein des instances.

Deux conseils stratégiques (Costrat) ont été créés, l'un pour la filière VHU, l'autre pour la filière batteries. Chacun définit les axes stratégiques, les budgets et assure le suivi des objectifs de sa filière.

Un comité technique opérationnel (CTO) a également été mis en place pour la filière VHU. Instance consultative réunissant opérateurs de gestion des VHU, fabricants de pièces, acteurs du réemploi et représentants des assureurs. Sa mission : assurer la concertation sur les standards techniques de gestion des VHU, notamment sur les matériaux stratégiques et les matières recyclables.

Deux comités des parties prenantes (CPP), l'un pour chaque filière, complètent le dispositif, conformément aux exigences du Code de l'environnement. Ils réunissent producteurs, professionnels du déchet, collectivités et associations de protection de l'environnement.

Evolution de l'équipe de Recycler Mon Véhicule

L'équipe s'est renforcée avec l'arrivée de Pauline Maire en tant que chargée de mission opérationnelle, principalement en charge de la collecte et du recyclage des batteries.

Budget 2025

Le budget de Recycler Mon Véhicule pour 2025 s'est élevé à 4,98 millions d'euros, issu des éco-contributions versées par les adhérents. En hausse par rapport aux 3,6 millions d'euros de 2024, cette progression reflète la montée en puissance de l'activité VHU et la préparation de la filière batteries. Conformément à la vocation non lucrative de l'association, l'intégralité de ces ressources est investie dans la filière.







Filière VHU

Les producteurs adhérents

2025 a été une année de consolidation et de croissance. Fin 2025, Recycler Mon Véhicule compte 62 adhérents représentant 93 marques de véhicules, contre 33 adhérents et 44 marques fin 2024. Ce sont 29 nouveaux adhérents, convaincus par la valeur du modèle mutualisé, qui ont rejoint l'éco-organisme au cours de l'année, couvrant toutes les catégories de véhicules, des deux-roues aux voitures particulières, en passant par les quadricycles et les voitures sans permis.

Sur le segment deux et trois-roues, Recycler Mon Véhicule détient une position de leader avec environ 60% de parts de marché. Sur le segment quatre-roues, la représentation atteint environ 11%, du fait de l'organisation en systèmes individuels des constructeurs mettant le plus de véhicules sur le marché français.
Un travail de fond a été engagé sur la "PIEC". La pièce issue de l'économie circulaire est parfois perçue comme une menace pour la pièce neuve. La réalité est plus subtile : la PIEC ne se substitue pas à la pièce neuve, elle la complète. Une réparation rendue accessible grâce à une pièce de réemploi, c'est souvent aussi des pièces neuves vendues, celles que le réparateur n'aurait pas pu commander si le devis global avait été trop élevé pour le client. La PIEC élargit le marché de la réparation, elle ne le réduit pas. C'est ce message que Recycler Mon Véhicule a porté auprès de ses adhérents tout au long de l'année, en s'appuyant sur des échanges concrets plutôt que sur des argumentaires abstraits. Pour les adhérents du segment deux et trois-roues, où la filière PIEC est encore peu structurée, contrairement au secteur automobile qui a pris de l'avance, une visite a été organisée dans un centre MHU (expert du 2-3 roues) particulièrement avancé dans la production de pièces de réemploi. L'objectif : mettre en présence des acteurs qui ne se croisent pas toujours, faire voir ce qui est possible, et construire une conviction partagée par l'exemple plutôt que par le discours.

100%
des adhérents interrogés se déclarent satisfaits ou très satisfaits

La satisfaction mesurée en mai 2025 est sans ambiguïté : 100% des adhérents interrogés se déclarent satisfaits ou très satisfaits. Cette enquête nous a permis de faire évoluer notre fonctionnement dans une logique d'efficience et d'adaptation à leurs besoins.

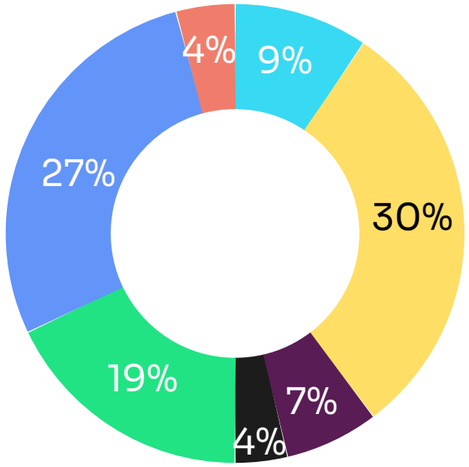
Le réseau des centres VHU

1073

réseau x4 depuis 2024

centres VHU sous contrat sur tout le territoire





Répartition des centres du réseau en fonction de leur taux de réemploi des voitures / utilitaires légers

- Données non transmises
- Taux de réemploi <2%
- Taux de réemploi entre 2% et 8,5%
- Taux de réemploi entre 8,5% et 10%
- Taux de réemploi entre 10% et 16%
- Taux de réemploi entre au dessus de 16%
- Pas de données

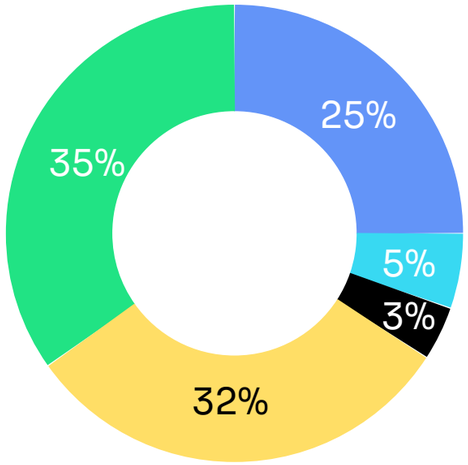
Les véhicules collectés

775 189

véhicules ont été pris en charge et traités

116 240

tonnes de pièces réemployées



Répartition des véhicules pris en charge selon le taux de réemploi (voitures / utilitaires légers) des CVHU

- CVHU <2%
- CVHU de 2% à 8,5%
- CVHU de 8,5% à 10%
- CVHU de 10% à 16%
- CVHU >16%

Traitement du verre et du plastique

Sur le verre, l'écart à l'objectif (41,7 % vs 50 % attendu en 2026) fait également de ce chantier une priorité pour 2026.

Taux de recyclage du plastique

65,4 %

Objectif 2026

65 %

Taux de recyclage du verre

41,7 %

Objectif 2026

50 %

Voitures particulières et utilitaires légers

754 157

véhicules collectés et traités

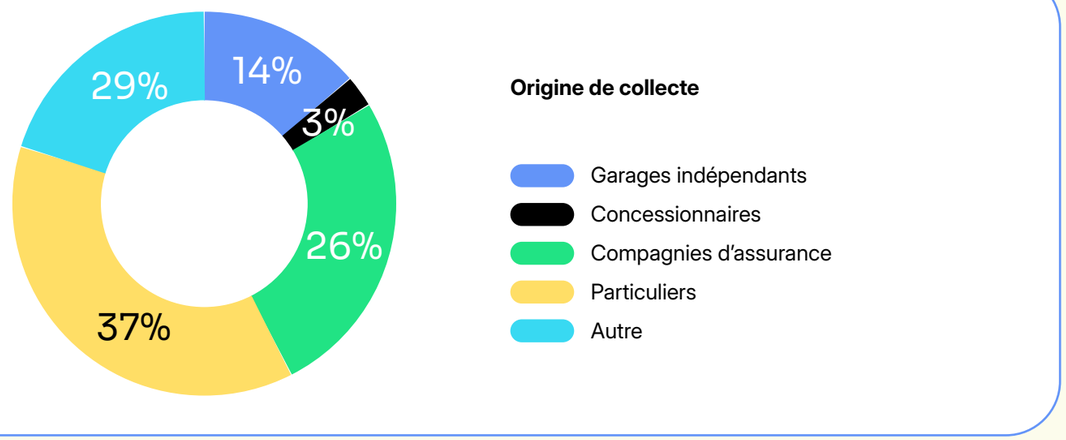
21 ans

âge moyen

taux de réemploi
12,6 %
Objectif réglementaire 2026
10 %

taux de recyclage
87,2 %
Objectif réglementaire 2026
85 %

taux de valorisation
96,8 %
Objectif réglementaire 2026
95 %



Deux, trois roues, quadricycles à moteur et voiturettes sans permis

19 463

2, 3 roues et et quadricycles à moteur

1 569

voiturettes sans permis

15 ans

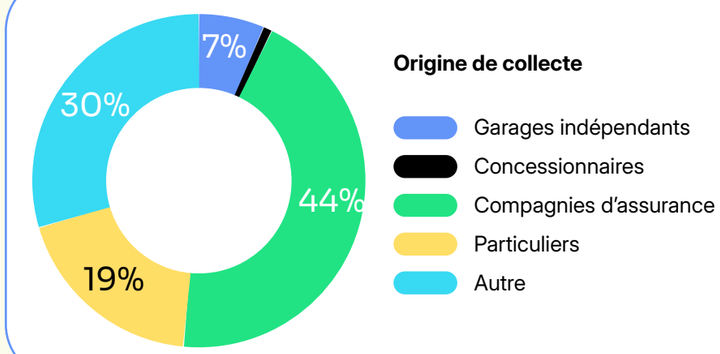
âge moyen

taux de réemploi 2, 3 roues et quadricycles à moteur
15,8 %
Objectif réglementaire 2026
31%

taux de réemploi voiturettes sans permis
7,1 %
Objectif réglementaire 2026
4%

taux de recyclage
87,1%
Objectif depuis 2024 2,3 roues et quadricycles à moteur
85%
Objectif réglementaire 2026 voiturettes sans permis
69%

taux de valorisation
96,5 %
Objectif depuis 2024 2,3 roues et quadricycles à moteur
95%
Objectif réglementaire 2026 voiturettes sans permis
92%



Le segment des deux et trois-roues constitue le principal chantier à venir sur le réemploi.
La filière y part de loin : les pratiques de démontage en vue de la PIEC sont encore minoritaires, et les outils de mesure manquent de maturité.
Les objectifs réglementaires de 31 % en 2026 et 40 % en 2028 sont ambitieux au regard de l'état actuel de structuration de ce marché. C'est pourquoi Recycler Mon Véhicule y consacre une attention et des moyens spécifiques.

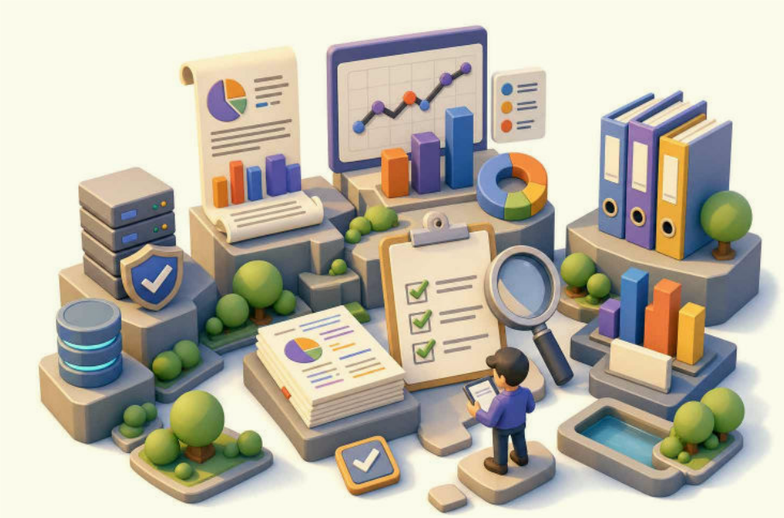
Soutiens financiers aux centres partenaires

Pour accompagner la transformation du réseau, Recycler Mon Véhicule a versé en 2025 un total de 71 165 € de soutiens financiers à destination des centres VHU partenaires. Ces aides, réparties entre aides à l'investissement et gratifications liées aux performances de réemploi, couvrent plusieurs domaines :

Catégorie d'investissement	Montant accordé
Traitement du verre	21 459 €
Poste démontage VHU	14 207 €
Système informatique	17 500 €
Traitement des véhicules électrifiés	9 999 €
Traitement des plastiques	3 000 €
Industrialisation et automatisation	2 500 €
Innovation	2 500 €
TOTAL	71 165 €

Le poste « verre » représente le premier investissement soutenu, en cohérence avec l'enjeu d'accélération identifié sur ce matériau. L'investissement dans les systèmes informatiques constitue le troisième poste de soutien : la digitalisation des centres VHU est un levier essentiel pour le développement du réemploi. Référencer les pièces disponibles, les rendre visibles en ligne, faciliter la mise en relation avec les réparateurs : autant d'étapes qui supposent des outils numériques adaptés et qui conditionnent directement la capacité des centres à développer leur activité PIEC. Le développement du traitement des véhicules électrifiés constitue également un axe d'investissement significatif, en anticipation de la montée en puissance des véhicules électrifiés hors d'usage (VEHU).





Deux chantiers structurants

1. Le socle commun pour la grille d'audit

Un travail collaboratif a été engagé en 2025 à l'initiative de Recycler Mon Véhicule, avec les systèmes individuels et les organisations professionnelles Mobilians et Federrec, pour aboutir à une proposition de socle commun pour les audits réalisés par les organismes de contrôle et de certification dans les centres VHU.

L'objectif est simple mais ambitieux : qu'un seul audit suffise pour répondre aux exigences de tous les systèmes agréés, avec une logique d'auto-évaluation accessible à chaque centre.

Les principes retenus reflètent un équilibre entre exigence collective et autonomie des acteurs : le centre VHU choisit librement son organisme certificateur, finance l'audit et en est le premier destinataire des résultats. Un extrait est ensuite transmis au système individuel concerné et à l'éco-organisme, pour permettre le suivi de la performance et de la conformité contractuelle sans alourdir inutilement la charge administrative des centres.

Ce chantier, mené dans un esprit de coopération entre ses acteurs illustre la capacité de la filière à se coordonner sur les sujets d'intérêt non concurrentiels. La phase de test est prévue sur la campagne d'audit 2026, pour un déploiement généralisé en 2027.

2. La remontée de données trimestrielle

Le système de reporting actuel de la filière par les centres VHU dans la plateforme nationale de l'Ademe (Syderep) génère des délais de publication des données qui rendent le pilotage opérationnel difficile : les indicateurs de performance sont disponibles avec près de dix-huit mois de décalage, ce qui limite la capacité à ajuster rapidement les actions et les soutiens en fonction des résultats réels du réseau. Pour y remédier, Recycler Mon Véhicule travaille à mettre en place une remontée trimestrielle des données directement depuis les centres VHU, en s'appuyant sur les logiciels de gestion (DMS) qu'ils utilisent déjà au quotidien.

La phase de test démarrera en 2026 avant un déploiement généralisé à l'ensemble des DMS en 2027. Mieux piloter pour mieux agir : c'est l'ambition de ce chantier, discret mais décisif pour la performance à long terme de la filière.

Le développement du réemploi : le plan PIEC

Le plan PIEC, plan d'actions pour le développement de la réutilisation des pièces issues de l'économie circulaire, a été finalisé en 2025 et validé par les parties prenantes. C'est l'un des livrables réglementaires les plus structurants de l'année.



Ce plan organise l'action de Recycler Mon Véhicule autour de trois axes complémentaires : développer l'offre de pièces de réemploi, en développer la demande et permettre à l'offre et la demande de se rencontrer.



L'état des lieux réalisé confirme une hétérogénéité importante au sein du réseau : si 12,6% de taux de réemploi moyen est atteint pour les voitures et utilitaires légers, 30% des centres affichent encore un taux nul ou inférieur à 2% et ce sont 25% des voitures particulières et utilitaires légers qui y ont été traités en 2025. C'est précisément sur ces centres à fort potentiel que se concentre l'effort d'accompagnement de Recycler Mon Véhicule, via des gratifications financières indexées sur la performance et des aides à l'investissement.







Le segment deux et trois-roues fait l'objet d'une attention particulière. La filière y est encore en phase de structuration, mais le potentiel est réel et Recycler Mon Véhicule dispose d'une position de leader sur ce marché. Une expérimentation auprès des adhérents deux-roues a été lancée en fin d'année pour mieux qualifier ce gisement.









Une table ronde pour faire progresser collectivement la filière

À l'occasion d'un événement de fin d'année, réunissant ses adhérents et les centres VHU partenaires autour du bilan de l'année, Recycler Mon Véhicule a organisé une table ronde consacrée au développement des pièces issues de l'économie circulaire.

Hugo Guillemette (BMW France), Geoffrey Pedrajas (GPA), Richard Mandrin (Aximoto), Vanessa Montagne (Recycler Mon Véhicule) et Antoine Moret (Carrosserie Moret) ont apporté les regards complémentaires d'un constructeur, de centres VHU et d'un réparateur. Les échanges ont permis de confronter les réalités du terrain et de faire émerger une vision partagée des principaux défis à relever. Les intervenants ont notamment souligné la nécessité de renforcer l'approvisionnement en véhicules hors d'usage, de lutter contre les filières illégales, de faciliter l'accès aux données techniques, de poursuivre les actions en faveur de la confiance dans les PIEC et d'accompagner les évolutions liées à l'électrification du parc. À l'inverse, ils ont également mis en avant les nombreux atouts de la filière française : la qualité et la traçabilité des pièces de réemploi, le professionnalisme des centres VHU et le potentiel de développement d'une économie circulaire créatrice de valeur.

Au-delà des constats, cette table ronde a illustré une conviction largement partagée : le développement des PIEC ne pourra s'accélérer qu'à travers une mobilisation coordonnée de l'ensemble de la chaîne de valeur.
En créant ce temps d'échange entre des acteurs qui travaillent rarement ensemble, Recycler Mon Véhicule a pleinement joué son rôle d'animateur de la filière et de facilitateur du dialogue.





Études et livrables réglementaires

L'ENSEMBLE DES LIVRABLES RÉGLEMENTAIRES ATTENDUS A ÉTÉ FINALISÉ ET LA MAJORITÉ VALIDÉE PAR LES PARTIES PRENANTES

- **Guichet unique :** le portail internet d'accès aux solutions de gestion des VHU, "quefairedemonVHU.org", a été mis en ligne en 2024. En 2025, il a intégré l'ensemble des systèmes agréés et a changé de nom pour devenir "jerecyclemonvehicule.fr". Il permet de centraliser l'accès des détenteurs de VHU à la filière légale ainsi que la mise en relation entre les centres VHU qui n'auraient pas encore contractualisé et les systèmes agréés.

- **L'info-tri :** il s'agit d'une signalétique apposée sur le manuel d'utilisation du véhicule permettant à compter de juin 2026 au particulier de savoir comment faire recycler leur véhicule en fin de vie.



- **Étude des taux d'abandon dans les DROM-COM :** cette étude est actualisée tous les ans. Elle mesure le taux d'abandon des véhicules dans les territoires ultramarins, c'est-à-dire le ratio entre le nombre de VHU traités qui sont issus de VHU abandonnés, et le nombre de VHU total traité.

- **Programme d'autocontrôle de Recycler Mon Véhicule** : Un auditeur accrédité Cofraq a édité une grille d'auto-contrôle du respect par Recycler Mon Véhicule de ses obligations réglementaires; cette grille comporte 91 points de contrôle. Le contrôle sera réalisé par un auditeur accrédité cofrac en 2026.

- **Plan PIEC :** cf. page 19

- **Réseau de CVHU :** ce livrable vise à démontrer que Recycler Mon Véhicule dispose d'un réseau suffisant pour offrir, sur l'ensemble du territoire national, un service de proximité. Il ne manque plus qu'une solution opérationnelle à Saint-Pierre-et-Miquelon, territoire aux contraintes logistiques particulières, pour que les pouvoirs publics valident définitivement le réseau. Recycler Mon Véhicule travaille activement à identifier cette solution, en lien avec les pouvoirs publics.

- **Étude sur les fluides frigorigènes :** évaluation des quantités récupérables sur les climatisations de VHU, afin de réviser si nécessaire la trajectoire d'objectifs.

Focus : l'étude sur les fluides frigorigènes

Parmi les études menées en 2025, l'étude sur les fluides frigorigènes apporte des données concrètes sur les quantités récupérables dans les VHU équipés de climatisation. Sur un échantillon de 2 411 véhicules, la quantité moyenne récupérée sur les véhicules équipés d'une climatisation s'établit à 117 grammes, bien au-dessus du seuil minimal réglementaire de 60 grammes fixé pour 2025 et du seuil de 100 grammes prévu pour 2028. Ce résultat confirme le potentiel de récupération existant et mis en oeuvre par le réseau.



Les détenteurs de véhicules et le guichet unique

Dès 2024, Recycler Mon Véhicule a pris l'initiative de la mise en place du guichet unique, livrable réglementaire imposé à l'ensemble des acteurs agréés de la filière.

Tout au long de l'année, l'éco-organisme a œuvré à intégrer les systèmes individuels à ce portail commun, aboutissant à un guichet unique véritablement collectif, qui a changé de nom pour devenir jerecyclemonvehicule.fr.
Il permet à tout détenteur de trouver le centre VHU le plus proche, de faire enlever gratuitement son véhicule à domicile, toutes marques confondues, et enfin, pour les habitants d'Outre-mer, d'accéder à la prime au retour.

Ce guichet unique constitue la réponse officielle de la filière aux détenteurs qui, faute d'information, se tournent trop souvent vers des épavistes non habilités. Son lancement représente une étape importante pour orienter les flux vers la filière légale et réduire le recours à ces intermédiaires illégaux.

Les territoires ultramarins

EN 2025, RECYCLER MON VÉHICULE A RENFORCÉ SON ACTION DANS LES TERRITOIRES ULTRAMARINS : LE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU DE CENTRES VHU PARTENAIRES ET LE DÉPLOIEMENT DE LA COLLECTE GRATUITE SUR LA QUASI TOTALITÉ DES TERRITOIRES (CELA RESTE EN COURS À SAINT-MARTIN ET À SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON) AINSI QUE LA POURSUITE DES OPÉRATIONS DE RÉSORPTION DES VÉHICULES ABANDONNÉS.

Un fléau persistant, documenté territoire par territoire

L'abandon de véhicules hors d'usage reste un problème structurel dans tous les territoires ultramarins. Les taux d'abandon, mesurés annuellement, demeurent très élevés et s'accompagnent d'un démantèlement illégal des véhicules avant leur remise aux centres habilités.

En 2024, grâce à la coordination entre Recycler Mon Véhicule et les systèmes individuels, la filière a pris en charge 11 856 véhicules abandonnés dans les DROM-COM.



En 2024 :

11 856 véhicules abandonnés pris en charge dans le cadre de la coordination de Recycler Mon Véhicule et des systèmes individuels

	La Réunion	Martinique	Guadeloupe	Mayotte	Guyane
VHU abandonnés pris en charge	4 850	2 452	2 083	1 564	907
Part des prises en charge financée par Recycler Mon Véhicule	5,9 %	5,5 %	5,7 %	3,5 %	5,1%

Recycler Mon Véhicule et les systèmes individuels ont coordonné leurs actions en s'appuyant sur les associations locales présentes dans chaque territoire /VHU Réunion, TDA Guadeloupe, TDA Martinique et Ameda Mayotte) pour réduire les abandons sur l'ensemble des territoires ultramarins :

- **Opération exceptionnelle à Saint-Laurent-du-Maroni (Guyane) :** 1 442 véhicules dépollués et détruits entre juillet et octobre 2025 sur une plateforme ICPE municipale
- **À Fort-de-France, en Martinique, une coordination exemplaire entre agents environnement et policiers municipaux a permis la collecte de 518 VHU :** un modèle de coopération locale qui fait ses preuves
- À Saint-Pierre-et-Miquelon, **40 conteneurs évacués depuis Saint-Pierre et 2 depuis Miquelon à fin 2025** dans le cadre de l'opération coordonnée par l'éco-organisme Valdelia dans le cadre de l'inter-filière REP, pour un coût moyen de traitement d'environ 1 000 € par véhicule
- **À Saint-Martin, dispositif opérationnel confié à VERDE SXM,** avec une capacité de traitement estimée à 300 véhicules par an

Le réseau de centres VHU de Recycler Mon Véhicule

14 centres VHU présents dans les territoires ultramarins ont contractualisé avec Recycler Mon Véhicule, leur permettant de se mettre en conformité pour collecter et traiter des véhicules de toutes marques : 5 à La Réunion (dont 1 habilité véhicules électrifiés), 3 en Martinique, 3 en Guyane (dont 1 habilité véhicules électrifiés), 2 en Guadeloupe, 1 à Mayotte (habilité véhicules électrifiés). Des discussions sont en cours pour Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon.

L'activité du réseau de Recycler Mon Véhicule en 2025

17 136 VHU ont été traités dans le réseau de CVHU partenaires de Recycler Mon Véhicule

+82% par rapport à 2024

La Réunion	Guyane	Guadeloupe	Mayotte
+69%	+221%	+135%	-26%
8 173 VHU	2 913 VHU	4 891 VHU	1 159 VHU

Les données DROM-COM n'incluent pas la Martinique (données indisponibles à la date de rédaction du rapport). Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon, seuls territoires ultramarins non couverts à ce jour, font l'objet de discussions en vue de l'intégration de leurs CVHU au réseau RMV.

Les actions déployées en 2025

- **Guichet unique opérationnel (jerecyclemonvehicule.fr) :** collecte gratuite à domicile disponible sur tous les territoires
- **Prime au retour versée aux détenteurs remettant leur véhicule complet** : entre 50 et 100 € pour les quatre-roues, entre 18,50 et 37 € pour les deux et trois-roues
- **Collectes à domicile réalisées :** 12 en Guadeloupe, 7 en Martinique, 11 à La Réunion, 5 en Guyane
- **Actions de sensibilisation des populations locales** en lien avec les collectivités
- **Lancement de CarLife Tycoon sur Fortnite** le 18 décembre 2025 — trois cartes : Hexagone, Guyane, La Réunion
- **Préparation de l'opération d'évacuation des Saintes :** 22 véhicules (4 voitures, 18 cyclomoteurs), planifiée début 2026

Des obstacles structurels qui persistent

Les progrès accomplis en 2025 ne doivent pas masquer la réalité des contraintes que la filière affronte dans ces territoires. Certaines sont logistiques : à Mayotte, certaines compagnies maritimes refusent depuis 2021 de transporter des déchets dangereux, ce qui bloque le rapatriement des matières vers des filières de traitement adaptées.

D'autres freins sont d'ordre économique et comportemental. En Guadeloupe, seulement 2% des VHU collectés en 2025 étaient complets à leur remise, témoignage de l'ampleur du démantèlement illégal qui prive la filière d'une partie de sa valeur. À Marie-Galante, un stock estimé à 2 500 VHU s'accumule sur un terrain du Conseil Départemental, en attente d'une opération d'évacuation. En Martinique, la saturation des centres VHU agréés a provoqué une chute de plus de 70% des collectes sur les deux derniers mois de l'année, avec des interventions nécessitant une escorte de gendarmerie. Ces situations illustrent la nécessité d'une coordination renforcée entre l'éco-organisme, les systèmes individuels, les collectivités et les pouvoirs publics, coordination à laquelle Recycler Mon Véhicule participe activement pour chaque territoire.

Communication et visibilité

2025 A ÉTÉ UNE ANNÉE FONDATRICE POUR LA COMMUNICATION DE RECYCLER MON VÉHICULE.



Identité visuelle et site internet

2025 a été l'année de la refonte de l'identité visuelle de Recycler Mon Véhicule, avec l'évolution du logo et le déploiement d'une nouvelle charte graphique. Cette nouvelle identité s'est traduite concrètement par la refonte complète du site internet recyclermonvehicule.fr, dont l'architecture a été repensée pour mieux servir les différentes cibles de l'éco-organisme, particuliers, producteurs, centres VHU, ainsi que les deux filières VHU et Batteries de véhicules électrifiés.

Réseaux sociaux

Sur les réseaux sociaux, 2025 a marqué une double dynamique : le renforcement de la présence sur LinkedIn, réseau professionnel naturel pour toucher les acteurs de la filière, et le lancement en fin d'année de comptes sur les réseaux grand public : TikTok, Instagram et Facebook. Ces nouveaux canaux permettent à Recycler Mon Véhicule d'élargir son audience au-delà des professionnels et de sensibiliser un public plus large aux enjeux du recyclage des véhicules et du réemploi des pièces.

Relations presse

5 communiqués de presse, 37 rencontres / interviews, 3 événements et plus de 100 retombées médias ont été enregistrées sur l'année, couvrant aussi bien la filière VHU que la REP batteries et les enjeux DROM-COM. Parmi les temps forts : passage sur TF1 au journal de 13 heures, des sujets sur les filières illégales sur France 2, Franceinfo et France 3, des articles dans Le Monde et Le Parisien sur la PIEC, une couverture dans L'Usine Nouvelle sur la filière batteries, ou encore des reportages dans France-Antilles, Zinfos 974 et Public Sénat sur les DROM-COM. L'année 2025 aura donc été une année marquée par une forte présence médiatique, permettant d'informer et sensibiliser les détenteurs de véhicules aux enjeux de nos filières.



La visite de la ministre de la Transition écologique

L'un des temps forts de l'année 2025 en matière de relations institutionnelles a été la visite d'Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition écologique, sur le site de Caréco Molins à Seclin. Cette visite, en présence de la ministre, Vincent Salimon, président de Recycler Mon Véhicule, et Vanessa Montagne, directrice générale, a permis d'illustrer concrètement l'articulation entre la filière VHU et la filière batteries : réception et parcours d'un véhicule en fin de vie, démontage et extraction des composants essentiels, bonnes pratiques de stockage et de traçabilité des batteries et pièces réutilisables.
À l'issue de la visite, la ministre a souligné le rôle central que doit jouer l'éco-organisme dans l'écosystème de l'économie circulaire automobile : « L'éco-organisme doit être l'interlocuteur incontournable des centres participant à cette économie circulaire. »
Cet événement marque une reconnaissance institutionnelle forte du modèle porté par Recycler Mon Véhicule et confirme que la filière VHU, longtemps perçue comme un sujet technique de niche, est désormais au cœur des priorités de la politique environnementale française.



CarLife Tycoon sur Fortnite

L'initiative de communication la plus originale de l'année est sans conteste le lancement de CarLife Tycoon le 18 décembre 2025. Ce jeu pédagogique disponible sur Fortnite propose aux joueurs d'incarner un collecteur de VHU dans trois territoires fidèlement modélisés, l'hexagone, La Réunion et la Guyane. Le joueur collecte des épaves, les transporte vers son centre, développe son activité et constate visuellement l'impact de ses actions sur l'environnement. Le ciblage des 12-34 ans est délibéré, mais l'ambition va au-delà de cette seule tranche d'âge : 92 % des 12-34 ans jouent aux jeux vidéo, et Fortnite rassemble plus de 38 millions de joueurs en France. En touchant les jeunes générations, Recycler Mon Véhicule mise sur les échanges transgénérationnels pour élargir le message. Un enfant ou un jeune adulte sensibilisé devient naturellement un relais auprès de son entourage, y compris des générations plus âgées, détentrices de véhicules en fin de vie.

Ce projet a également été conçu en étroite collaboration avec les acteurs de la filière. Dès les premières phases de développement, plusieurs centres VHU ont été associés afin d'évaluer le réalisme des environnements, des équipements et des gestes métiers représentés dans le jeu. Leurs retours ont permis d'améliorer la crédibilité de l'expérience proposée aux joueurs et de valoriser avec justesse leur savoir-faire.

Avant son ouverture au grand public, le jeu a été présenté en avant-première lors d'un événement réunissant les adhérents et les centres VHU partenaires. Cette rencontre a permis aux participants de découvrir et de tester CarLife Tycoon.

Afin de prolonger cette dynamique collective, Recycler Mon Véhicule a mis à disposition des centres VHU et de ses adhérents un kit de communication clé en main leur permettant de relayer le lancement auprès de leurs collaborateurs, clients, partenaires… Une façon originale de valoriser leur métier, leur engagement et leur contribution quotidienne à l'économie circulaire, tout en amplifiant la portée de cette action de sensibilisation.















Filière Batteries

L'AGRÉMENT DE RECYCLER MON VÉHICULE POUR LA GESTION DES BATTERIES DE VÉHICULES ÉLECTRIFIÉS A ÉTÉ OBTENU LE 11 AOÛT 2025. LA FILIÈRE EST ENTRÉE EN VIGUEUR LE 18 AOÛT. EN QUELQUES MOIS, RECYCLER MON VÉHICULE A POSÉ TROIS JALONS ESSENTIELS : STRUCTURER LA GOUVERNANCE DE LA NOUVELLE FILIÈRE, COORDONNER SON ACTION AVEC LES AUTRES ÉCO-ORGANISMES AGRÉÉS ET PRÉPARER LE DÉMARRAGE OPÉRATIONNEL.

De l'agrément au démarrage opérationnel

La gouvernance mise en place

Après l'obtention de l'agrément, Recycler Mon Véhicule a structuré la gouvernance de la filière batteries en miroir de la filière VHU : création du conseil stratégique Batteries, et du comité des parties prenantes Batteries *(cf. pages 8 et 36)*. Ces instances garantissent le même niveau d'exigence et de transparence que sur la filière VHU.
L'équipe a été renforcée avec l'arrivée de Pauline Maire en décembre 2025 comme chargée de mission opérationnelle, pour notamment piloter la collecte et le recyclage des batteries.

Les premiers adhérents

À fin 2025, 12 producteurs ont signé un contrat d'adhésion à la filière batteries, dont 2 constructeurs non adhérents à la filière VHU : BMW, BYD, Lotus, Mercedes-Benz, Porsche, MG, Smart, Volvo, Volkswagen, Mitsubishi Motors, Subaru et MAN. D'autres adhésions sont en cours. Un guide producteur batteries a été créé en français et en anglais pour accompagner les adhérents dans la compréhension de leurs obligations et du fonctionnement du dispositif.

L'appel d'offres et le dispositif opérationnel

Un appel d'offres a été lancé pour identifier et contractualiser avec les opérateurs logistiques et de traitement. Les négociations avec les opérateurs sélectionnés étaient en cours de finalisation à fin 2025, avec un objectif de montée en charge opérationnelle au cours du premier trimestre 2026.
Le dispositif repose sur une logique de mutualisation avec la filière VHU : les 1073 centres VHU partenaires constituent les premiers points de collecte naturels pour les batteries issues des véhicules électrifiés en fin de vie. 73 % des batteries en fin de vie sont en effet estimées comme devant transiter par les centres VHU, ce qui fait de leur réseau le maillon naturel de la future filière batteries. Les réparateurs et concessionnaires des réseaux des adhérents complètent ce maillage pour les batteries issues de véhicules encore en circulation.

Coordination avec les autres éco-organismes

Recycler Mon Véhicule a travaillé activement à la constitution d'Ocabatteries, l'organisme coordonnateur commun aux éco-organismes agréés pour la filière batteries. La demande d'agrément était en cours d'instruction à fin 2025. Cet organisme sera chargé de l'équilibrage financier entre filières, des études communes et des travaux sur la modulation des éco-contributions, notamment les critères d'éco-modulation liés à la recyclabilité, à l'incorporation de matières recyclées et à la réparabilité des batteries. Recycler Mon Véhicule a pris la présidence d'Ocabatteries, présidence tournante d'une durée de un an.



Les défis spécifiques des territoires ultramarins

La gestion des batteries en Outre-mer présente des défis supplémentaires par rapport à l'hexagone. Les volumes attendus restent modestes à court terme, quelques tonnes par territoire pour la part de marché de Recycler Mon Véhicule, mais les contraintes opérationnelles sont significatives.

Le principal obstacle identifié est le refus des compagnies maritimes de transporter les batteries usagées, ce qui bloque le rapatriement vers des centres de traitement métropolitains. Des actions coordonnées avec les pouvoirs publics sont engagées pour lever cet obstacle.

En parallèle, des pistes prometteuses ont été identifiées pour la réaffectation locale des batteries : leur usage comme systèmes de stockage d'énergie renouvelable sur des territoires insulaires pourrait offrir une solution économiquement et environnementalement pertinente, en allongeant la durée de vie des batteries avant leur traitement et en limitant les importations de nouvelles batteries neuves au lithium.

Un plan de prévention spécifique aux DROM-COM a été élaboré. Il prévoit des études de gisement, la mise en oeuvre opérationnelle de la collecte et du traitement et la contractualisation et l'accompagnement des acteurs de la seconde vie des batteries, et une coordination étroite avec les régions, collectivités et opérateurs dans le cadre d'Ocabatteries.

Les perspectives 2026

Les priorités sont les suivantes :

- Démarrer les opérations de collecte et de traitement avec les opérateurs contractualisés
- Développer le réseau de points de collecte chez les réparateurs et concessionnaires
- Finaliser l'agrément d'Ocabatteries et engager les travaux sur la modulation des éco-contributions
- Résoudre les difficultés logistiques en Outre-mer en coordination avec les pouvoirs publics
- Affiner la connaissance du gisement de batteries disponibles à la collecte
- Identifier et accompagner les acteurs de la seconde vie des batteries

La filière batteries est jeune. Mais elle est portée par les mêmes convictions et les mêmes méthodes qui ont fait leurs preuves sur la filière VHU : transparence, coopération, et priorité donnée à l'intérêt général.

2026 sera l'année du déploiement opérationnel pour la filière batteries.



Rapport annuel 2025

Directrice de la publication :
Vanessa Montagne

Rédaction :
Ophélie Plantard

Conception graphique :
Agence Rekonu

Crédits photos :
François Daburon, Jon Verleysen,
Recycler Mon Véhicule





4 Annexes

Equipe de Recycler Mon Véhicule

- Vanessa Montagne - directrice générale
- Vincent Griffon - responsable des partenariats
- Claire Deroche - responsable de la performance
- Pauline Maire - chargée de mission opérationnelle
- Carine Frottier - assistante administrative



Composition du conseil d'administration

Membres	Entreprise	Fonction CA / Bureau	
Vincent Salimon	BMW	Président du CA	Président
Yves Pasquier-Desvignes	Volvo	Administrateur	VP
Laurent Schmautz	Kawasaki	Administrateur	VP & Trésorier
Jens Puttfarcken	Porsche	Administrateur	VP
Jean-Luc Mars	Triumph	Administrateur	VP & Secrétaire
André Leprince-Granger	Censeur d'état	Participant non votant	

Composition du conseil stratégique (Costrat) VHU

- BMW — Hugo Guillemette
- Mercedes-Benz France — Magali Aubry
- GD France — Olivier Amselem
- Pink Mobility — Ghislain Lestienne
- Yamaha Motor Europe — Laurent Benchana

Composition du conseil stratégique (Costrat) batteries

- BMW — Hugo Guillemette
- Mercedes-Benz France — Magali Aubry
- Polestar France — Mathieu Veille-Girardet
- Volkswagen group France — Aymeric Jobelot

Composition du comité des parties prenantes (CPP) VHU

COLLÈGE PRODUCTEURS	
Magali Aubry / François Laurent	Mercedes-Benz France
Xavier Labranche / Laurent Benchana	Ducati WE
COLLÈGE PROFESSIONNELS DU DÉCHET	
Patrick Poincelet	Mobilians Branche Recycleurs
Manuel Burnand / Jean-Pierre Labonne	FEDERREC
COLLÈGE COLLECTIVITÉS	
Sylviane Oberlé	Association des Maires de France
André Léger	Amorce
COLLÈGE ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	
Morgane Saint-Julien / Philippe Boulogne	FRENE
André Leprince Granger	Censeur d'État

Composition du comité des parties prenantes (CPP) Batteries (février 2026)

COLLÈGE PRODUCTEURS	
Magali Aubry / François Laurent	Mercedes-Benz France
Aymeric Jobelot	Volkswagen Group France
COLLÈGE PROFESSIONNELS DU DÉCHET	
Patrick Poincelet / Morgane Batteria	Mobilians Branche Recycleurs
Jean-Pierre Labonne / Yacine Coupé	FEDERREC
COLLÈGE COLLECTIVITÉS	
Sylviane Oberlé	Association des Maires de France
Mathieu Wagner / Stéphane Duru	Amorce
COLLÈGE ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	
Morgane Saint-Julien / Philippe Boulogne	FRENE
André Leprince Granger	Censeur d'État

Composition du comité technique opérationnel (CTO) VHU

- Président du CTO : Laurent Herail – Groupe Surplus & Mobilians
- Collège des représentants d'opérateurs de gestion des VHU Mobilians (titulaire Patrick Poincelet, suppléant Laurent Herail – Groupe Surplus) – Federrec branche déconstruction (titulaire Jean-Pierre Labonne, suppléant Fabrice Henriot – Allo Casse Auto)
- Collège des représentants des fabricants de pièces, substances et matériaux des véhicules : FIEV (titulaire Charles Aronica, suppléant Clotilde Grandval) – Federrec branche verre (titulaire Sylvain Hourquebie - Sibelco Green Solutions, suppléant Laurent Maladry - SRVPI) – Federrec Branche plastique Clément NOLLET Galloo)
- Collège des représentants des acteurs du réemploi et de la réutilisation des véhicules et de leurs pièces et matériaux : Mobilians (titulaire Edouard Martin - Careco, suppléant Pierre Meesemaecker – Cap Nord)
- Collège des représentants des entreprises d'assurance : France Assureurs (titulaire Benjamin Vossey - Macif, suppléant Dominique Tijou - SRA, Mutuelle des motards (titulaire Laurent Santucci)

Liste des adhérents filière VHU au 31 décembre 2025

AUTOFFICINA PARIGI
AUTOMOBILES CHATENET
BELLIER AUTOMOBILES
BMW FRANCE
BORDEAUX AUTO CONCEPT
BRP EUROPEAN DISTRIBUTION
BYD FRANCE
CAR EAST FRANCE
DAIMLER TRUCK FRANCE S.A.S.U.
DELTA MICS
DIP SAS
DUCATI WEST EUROPE
ECL (GROUPE CHOPARD)
ELECTRIC MOTION
EON MOTORS GROUP
EW GROUP
EXCLUSIVE MOTORS
FERRARI SOUTH WEST EUROPE
FRISON SCOOTER
GD FRANCE
GENERAL MOTORS FRANCE
GOUPIL INDUSTRIE
HORWIN FRANCE
IMF INDUSTRIE
INEOS AUTOMOTIVE SAS
J&M SCOOTER
KAWASAKI MOTORS EUROPE NV
KTM AG
KYMCO LUX SA
LIGIER GROUP
LOTUS CARS FRANCE
LYNK & CO SALES FRANCE SAS
M MOTORS AUTOMOBILES FRANCE SAS
MAGMOTO
MB MOTOR FRANCE
MERCEDES-BENZ FRANCE
MICROLINO
MOTEO FRANCE
NIU TECHNOLOGIES FRANCE SAS
NOSMOKE
PASSION AUTOMOBILES PRESTIGE
PERFORMANCE MOTORS
PEUGEOT MOTOCYCLES
PINK MOBILITY
POLARIS FRANCE
POLESTAR AUTOMOTIVE FRANCE
PORSCHE FRANCE
SCOOT MAGIC
SHERCO
SILENCE FRANCE
SIMA
SMART AUTOMOBILE FRANCE SAS
SN DIFFUSION
SUBARU FRANCE SAS
TRC RACING
TRIUMPH
VINFAST FRANCE
VMOTO SOCO FRANCE
VOLVO CAR FRANCE
XPENG MOTORS FRANCE
YAMAHA MOTOR EUROPE NV
ZERO MOTORCYCLES FRANCE

Liste des marques représentées

AIWAYS
ALRENDO
ASTON MARTIN
BELLIER
BENDA
BENELLI
BENTLEY
BMW
BMW MOTORRAD
BSA
BYD
CADILLAC
CAN-AM
CFMOTO
CHANGJIANG
CHATENET
DAB MOTORS
DENZA
DUCATI
EASY-WATTS
E-CLASSIC
ELECTRIC MOTION
EON MOTORS
FB MONDIAL
FERRARI
FRISON
FUSO
GASGAS
GOES
GOUPIL
HERO
HORWIN
HUSQVARNA
HYOSUNG
IMF INDUSTRIE
INDIAN MOTORCYCLE
INEOS
JM MOTORS
JORDON
KAWASAKI
KEEWAY
KL MOTORCYCLES
KOVE
KTM
KYMCO
LAMBORGHINI
LAMBRETTA
LIGIER
LONCIN
LOTUS
LYNK & CO
MACBOR
MAGPOWER
MASAI
MASH
MAXUS
MCC AUTOMOTIVE
MCLAREN
MERCEDES
MICROLINO
MINI
MITSUBISHI
NIU
NOSMOKE
ORCAL
PEUGEOT MOTOCYCLES
PINK
POLARIS
POLESTAR
PORSCHE
QJMOTOR
ROYAL ENFIELD
SCORPA
SERES
SHERCO
SILENCE
SMART
SUBARU
SUPER SOCO
SWINCAR
SYM
TALARIA
TRIUMPH
ULTRAVIOLETTE
VINFAST
VMOTO
VOGE
VOLVO
XPENG
YAMAHA
ZEEHO
ZERO MOTORCYCLES
ZONTES

Liste des adhérents filière batteries de véhicules électrifiés au 31 décembre 2025

BMW FRANCE
BYD FRANCE
LOTUS CARS FRANCE
M MOTORS AUTOMOBILES FRANCE SAS
MERCEDES-BENZ FRANCE
POLESTAR AUTOMOTIVE FRANCE
PORSCHE FRANCE
SAIC MOTOR FRANCE
SMART AUTOMOBILE FRANCE SAS
SUBARU FRANCE SAS
VOLVO CAR FRANCE
VOLKSWAGEN GROUP FRANCE



recycler mon
vehicule.fr